

Newsletter Réseau français Villes-Santé

NOVEMBRE 2023

À LA UNE

RENCONTRES NATIONALES RFVS 2024 : RÉPONDEZ À L'APPEL À COMMUNICATIONS.



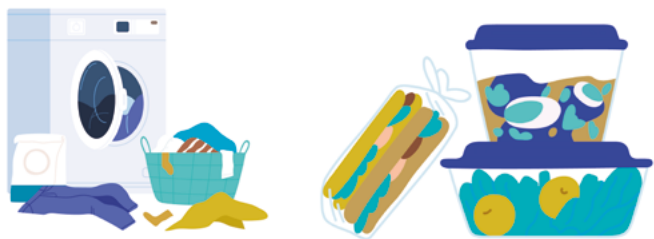
Les prochaines Rencontres nationales du Réseau français Villes-Santé auront lieu à Bordeaux, les 28, 29 et 30 mai 2024 et auront pour thématique « Activités physiques et sportives dans l'espace public : accessibilité, équité et santé ».

Dans le cadre de la journée dédiée au colloque, qui se tiendra le mercredi 29 mai 2024, **le RfVS lance un appel à communications à destination des Villes-Santé**. Le programme de cette journée étant construit sur la base d'actions de terrain, le Réseau français Villes-Santé invite toute Ville-Santé à remonter des exemples de politiques et d'actions contribuant à améliorer la santé, l'équité et l'accessibilité à la pratique d'activités physiques et sportives dans l'espace public. **Ces communications pourront être présentées sous 3 formats** : présentation écrite intégrée au book de l'événement, présentation orale en salle de conférence ou présentation orale en atelier.

Cette journée de colloque aura pour objectif de préciser, de concrétiser et d'aller plus loin que les constats déjà partagés dans le dernier ouvrage du Réseau français Villes-Santé « Alimentation saine et activité physique : Les villes et intercommunalités actrices en promotion de la santé ». C'est pour s'inscrire dans une diversité de sujets apportant chacun un prisme particulier au sujet central du colloque que nous invitons les Villes-Santé à soumettre leurs communications pour **le 09 février 2024 au plus tard**.

Pour toute question ou remarque sur l'appel à communications, merci de contacter Maude Luherne, directrice, maude.luherne@villes-sante.com.

✿ LANCEMENT D'UNE ENQUÊTE ET D'UN RECUEIL D' ACTIONS SUR LES PERTURBATEURS ENDOCRINIENS.



L'enquête porte sur les actions et les leviers des Villes-Santé pour lutter contre l'exposition aux perturbateurs endocriniens. L'objectif est de mieux connaître les actions portées par les Villes-Santé et de les valoriser.

Ces retours permettront également d'orienter les futures réunions du groupe de travail. Finalement, l'enquête et le recueil d'actions permettront de faire remonter des éléments pertinents au niveau national en cette période charnière entre la fin de la Stratégie Nationale sur les Perturbateurs Endocriniens 2 (SNPE2) et la définition de sa suite.

Date limite de réponse : 02 février 2024.

✿ DEUX ÉVÉNEMENTS À VENIR ORGANISÉS PAR LE RÉSEAU FRANÇAIS VILLES-SANTÉ, LA BANQUE DES TERRITOIRES ET LE HUB DES TERRITOIRES.

Le RfVS, la Banque des Territoires et le Hub des Territoires organisent **deux évènements le 25 janvier 2024, en clôture du projet sur la santé dans les contrats de ville :**

- **09h30-10h Enjeux de santé dans les QPV : comment agir localement ?** Quels leviers pour la santé des habitants des Quartiers Politique de la Ville ? Comment articuler les politiques locales de santé et la politique de la ville ? Mise en lumière des actions possibles grâce au Contrat Local de Santé, l'Atelier Santé Ville, le Contrat de Ville, et leurs clefs de réussites. [Pour vous inscrire, cliquez ici.](#)
- **11h-12h30 Lieux de soin, lieux de santé dans les QPV.** Retours d'expériences de montages de lieux de santé dans des QPV (centres de santé, MSP, etc.) : Quels fonctionnements ? Quels accompagnements des collectivités ? Quels montages administratifs et financiers ? [Formulaire d'inscription à venir.](#)

Les deux évènements auront lieu en hybride : visio et présentiel au Hub des Territoires, 72 avenue Pierre-Mendes France, Paris.

[Les inscriptions sont gratuites mais obligatoires. Les programmes et le formulaire d'inscription pour le deuxième temps d'échange \(11h-12h30\) seront bientôt disponibles.](#)

EN CE MOMENT AU RÉSEAU FRANÇAIS VILLES-SANTÉ

✿ LE RÉSEAU FRANÇAIS VILLES-SANTÉ RECRUTE UN.E CHARGÉ.E DE MISSION !

Le Réseau français Villes-Santé s'appuie sur une équipe de 5 personnes et structure ses activités autour de priorités thématiques pluriannuelles. Il est animé par un Bureau composé de 7 membres et d'un Conseil d'administration composé de 13 membres. Nous recrutons **un.e chargé.e de mission « Promotion et Prévention de la santé »** qui aura la responsabilité d'impulser, d'animer et de suivre le champ thématique de la prévention et de la promotion de la santé qui intègre une diversité d'actions du Réseau et de ses membres. Pour la période 2023-2025, les priorités portent sur les sujets de la santé mentale, de la santé des enfants et des jeunes, de la lutte contre le tabagisme/addictions, ainsi que sur la pratique d'activités physiques et sportives dans les villes. La.le futur.e chargé.e de mission prendra la suite des missions de Julie Boussard, qui part vers une nouvelle aventure professionnelle début 2024.

Date limite de candidature : 14 décembre 2024.

Pour plus d'informations sur le poste, [cliquez ici.](#)
Merci d'envoyer CV et lettre de motivation à
Morgane Marière, secretariat@villes-sante.com.

✿ AUDITIONS PAR L'IGAS ET L'IGEDD DANS LE CADRE DE LA SNPE2.

Le Réseau français Villes-Santé et les Villes de Paris, Strasbourg et Limoges ont été auditionnés par l'IGAS et l'IGEDD dans la cadre de leur mission de bilan de la Stratégie Nationale sur les Perturbateurs Endocriniens 2 (SPNE2). Les villes ont témoigné des points de blocage pour agir sur les perturbateurs endocriniens, notamment le manque d'une réglementation plus forte aux niveaux national et européen concernant les produits mis sur le marché.

✿ FINALISATION DU PROJET « LA SANTÉ DANS LES QPV : COMMENT MIEUX INTÉGRER LA SANTÉ DANS LES CONTRATS DE VILLE ? »

Les temps d'échanges organisés depuis 2022 dans le cadre du projet « La santé dans les QPV : comment mieux intégrer la santé dans les contrats de ville ? » se sont terminés avec la dernière réunion du GT, le 17 novembre. **Le projet se clôturera début 2024 avec deux évènements en hybride (voir ci-dessus) et une synthèse des messages clefs.**

✿ AGIR POUR LA SANTÉ DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA VILLE.

Les inégalités sociales de santé touchent particulièrement les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville : plus de maladies chroniques, moins bonne perception de sa propre santé, espérance de vie plus faible, etc ; quartiers qui font en sus face au manque de professionnels de santé. Alors comment agir sur la santé dans ces quartiers ?

Dans le cadre d'un projet financé par la Banque des Territoires, le Réseau français Villes-Santé est allé à la rencontre des équipes de la Ville de Strasbourg afin d'en savoir plus sur la manière dont la ville accompagne ou porte des actions de santé spécifiques à ces quartiers. Le Réseau français Villes-Santé et la Ville de Strasbourg ont choisi de mettre en lumière 3 exemples d'actions sur : l'offre de soin ; la prévention des risques liés aux addictions ; l'alimentation saine et la lutte contre les perturbateurs endocriniens ; afin d'illustrer la manière dont les actions menées à l'échelle de toute la ville sont renforcées dans les QPV. Pour agir, la Ville de Strasbourg mobilise le Contrat Local de Santé, l'Atelier Santé Ville et le Contrat de Ville.

Le Réseau français Villes-Santé remercie la Banque des Territoires pour son soutien et l'ensemble de ses partenaires et intervenants pour leur active contribution, en particulier Maud Ebstein-Breton, Thibault Mutel, Alexandre Feltz, Benjamin Soulet, Laetitia Jacquemin, Thomas Lingelser, Tahar Neggar et Joanne Bergmann.

Pour (re)voir la vidéo, [cliquez ici](#).

✿ [TRIBUNE] « SUPPRIMER L'AIDE MÉDICALE D'ÉTAT, C'EST LE CONTRAIRE DE L'HUMANISME ET C'EST METTRE EN DANGER LA SANTÉ DE TOUTES ET TOUS ».



Le Réseau français Villes-Santé partage aujourd'hui, à travers cette tribune, sa position sur les résultats du vote du Sénat, le 07 novembre dernier, qui dans le cadre de l'examen du projet de loi sur l'immigration, met fin à l'Aide Médicale d'État (AME). Le Réseau français Villes-Santé soutient également la tribune des 3 000 soignants opposés à la suppression de l'AME.

Pour plus d'informations merci de contacter Maude Luherne, directrice, maude.luherne@villes-sante.com

Pour accéder aux prises de position du Réseau français Villes-Santé, [cliquez ici](#).

✿ LE RECUEIL D' ACTIONS « ACTIONS DE PRÉVENTION ET DE PROMOTION DE LA SANTÉ MENTALE » EST EN LIGNE.



En 2022, le Réseau français Villes-Santé, avec les Villes de Poitiers et de Lille, a réuni un groupe de réflexion sur « la santé mentale en temps de crise sanitaire » ayant pour objectif de regrouper les constats, les expériences et les réflexions des villes sur la place de la santé mentale dans les politiques publiques qu'elles conduisent au travers de trois axes : l'accès aux soins en santé mentale, le soutien aux individus et l'action en faveur d'un environnement favorable à la santé mentale. Les réflexions de ce groupe de travail ont mené à la publication d'une note en janvier 2022 « Repenser les actions de la ville au prisme de la santé mentale ». Ce document est un outil de plaidoyer vers une approche de « santé mentale dans toutes les politiques » pour améliorer la prise de conscience et la reconnaissance du rôle de l'ensemble des élus et services de la ville en faveur de la santé mentale.

Afin de poursuivre et compléter ses travaux et réflexions sur la santé mentale, le RfVS a réalisé un recueil d'actions, avec pour objectif la valorisation d'actions concrètes des Villes-Santé en promotion de la santé mentale. Ce recueil d'actions comprend : des actions à visée de prévention en santé mentale qui ont pour objectif d'agir sur un ou plusieurs déterminants de la santé mentale ; des actions dont les effets et les impacts observés ou évalués sont favorables à la santé mentale ; des actions intersectorielles portées par plusieurs élus, services et directions de la collectivité.

Pour consulter le recueil d'actions, [cliquez ici](#).

Pour accéder à la note santé mentale, [cliquez ici](#).

LES ÉVÉNEMENTS DES MOIS À VENIR

12 décembre - 14h/15h30	GT « Villes et santé mentale » : l'intersectorialité en faveur de la santé mentale, aller-vers la santé mentale dans toutes les politiques (en visio)
11 janvier - 10h30/12h30	Bureau Réseau français Villes-Santé Réservé aux membres du bureau RfVS
12 janvier - 09h/10h	Présentation du plaidoyer santé-environnement du RfVS dans le cadre d'un café santé-environnement du Cerema (en visio) Plus d'informations à venir
23 janvier - 14h/15h30	Réunion sur la santé mentale des jeunes en commun avec les GT « Villes et santé mentale » et « Santé des enfants, santé des jeunes et parentalité » (en visio) Plus d'informations à venir
25 janvier - matinée	Événements en hybride avec la Banque des Territoires et le Hub des Territoires 09h30-11h « Enjeux de santé dans les QPV : comment agir localement » Formulaire d'inscription : https://www.banquedesterritoires.fr/evenements/enjeux-de-sante-dans-les-qpv-comment-agir-localement 11h-12h30 « Lieux de soin, lieux de santé dans les QPV » (en cours de préparation, plus d'informations à venir) (en visio et en présentiel : Hub des Territoires, 72 avenue Pierre-Mendes France, Paris)
11 mars - 10h/16h	Conseil d'administration Réseau français Villes-Santé Réservé aux membres du conseil d'administration (en présentiel, à Paris)
25 mars - 14h/16h	Assemblée Générale Réseau français Villes-Santé Réservé aux Villes-Santé (en visio)

LES « VILLE-À-VILLES » EN COURS

- > Logiciel métier vaccination > Ville de Châteauroux.
- > Logiciel métier permettant de gérer les différentes tâches et enquête du SCHS > Ville de Fort-de-France.
- > Enquête toilettes publiques > Ville de La Rochelle.
- > Ambassadeurs santé > Ville de Quimper et Ville de Villeneuve d'Ascq.
- > HYENSA : questions marché public dans le cadre d'une OPAH RU > Ville de Roanne.
- > Gestion des pigeons > Ville de Villeurbanne.
- > Lutte contre les moustiques tigres > Ville de Villeurbanne.
- > Externalisation de la thématique 3D > Ville de Marseille.



En tant que Ville-Santé, vous disposez d'un accès gratuit à l'espace réservé du site du Réseau français Villes-Santé > www.villes-sante.com. Vous y retrouverez : les documents internes à l'association (kit du membre, kit de présentation RfVS, kit de communication, comptes-rendus des Assemblées générales, etc.), les documents de travail issus des GT (présentations, comptes-rendus, etc.), les recueils d'actions, le répertoire des Villes-Santé, les synthèses des « Ville-à-Villes ».

Pour plus d'informations, n'hésitez pas envoyer un email à communication@villes-sante.com

Visite d'étude du Political Committee du Réseau européen des Villes-Santé au Japon. Yannick Nadesan et Maude Luherne ont participé du 06 au 08 Novembre 2023 à une visite d'étude organisée par le Réseau européen des Villes-Santé de l'OMS au Japon. La délégation - composée de représentants des Villes de Brno (République Tchèque), d'Athènes (Palais Fairo, Grèce), d'Utrecht (Pays-Bas), de Lodz (Pologne) et du secrétariat des Villes-Santé OMS - a rencontré des représentants de 6 villes japonaises (Nagoya, Obu, Fukuroi, Owariasahi, Kashiwa et Tokyo), ainsi que des chercheurs spécialisés sur le sujet de l'urbanisme et des approches intégrées de santé. La délégation européenne a ainsi eu l'opportunité de bénéficier d'exemples sur les aménagements urbains, la mobilisation de la population, la santé mentale et le vieillissement de la population, et d'actions sur l'alimentation saine pour les écoliers. Un rapport détaillé de cette visite sera produit avec notamment des apprentissages concernant l'anticipation des catastrophes naturelles, les stratégies d'accompagnement du vieillissement de la population, la prise en compte des aspects culturels des actions de promotion de santé, et enfin sur l'implication des acteurs privés dans les projets des municipalités. Le Réseau français Villes-Santé a pu également partager ses travaux, notamment sur les actions des villes pour renforcer l'accès à une alimentation saine.

Rencontre avec le nouveau Directeur Général de la Santé au ministère de la Santé et de la Prévention, Grégory Emery (16 novembre). Yannick Nadesan, Marie-Christine Staniec, Richard Chemla et Maude Luherne se sont entretenus au cours d'un échange en visio-conférence avec Mr. Emery. Il a été rappelé le rôle, les activités et les supports d'information produits par le Réseau français Villes-Santé. Il a également été souligné la nécessité de maintenir des espaces de coopération et de dialogue entre l'État et les collectivités, et notamment avec les services de la DGS. Mr. Emery a partagé son intérêt de rencontrer les Villes-Santé et de renforcer le partage d'informations entre le niveau national et local.

Julie Boussard, chargée de mission Prévention et Promotion de la santé au RfVS, est intervenue lors du Colloque régional des espaces sans tabac qui s'est tenu, au Centre des congrès de Caen (23 novembre). À l'occasion du Mois Sans Tabac, la Ligue contre le cancer et le Comité du Calvados de la Ligue contre le cancer ont organisé le tout premier colloque régional Espaces sans tabac, dont l'objectif était de mettre en avant l'engagement du département normand dans la lutte contre le tabagisme, mais aussi de créer une véritable synergie nationale autour de cette initiative d'utilité publique. Julie Boussard a pu y présenter le Réseau français Villes-Santé puis intervenir sur le sujet de la place de la santé dans la ville et comment les villes sont en capacité de contribuer à la création d'environnements favorables à la santé, notamment par l'exemple des Espaces sans tabac.

Le RfVS participe aux groupes de travail du APPIE Lab. Le Réseau français Villes-Santé est membre du comité d'orientation multidisciplinaire et multi-institutionnel du projet de recherche APPIE (Analyse des Politiques Publiques à Impact sur l'Enfant) qui s'est lancé en début d'année. Ce comité d'orientation du projet APPIE, accompagne l'ensemble du processus de recherche en apportant l'expertise et les sensibilités nécessaires à une appréhension globale des questions de bien-être de l'enfant et en facilitant la mise en œuvre d'expérimentations. Julie Boussard a participé aux deux premiers groupes de travail sur la parentalité et les environnements favorables à la santé des enfants, une occasion de partager les constats des Villes-Santé notamment ceux du groupe de travail du RfVS « Santé des enfants, santé des jeunes et parentalité ».

Nina Lemaire est intervenue dans le colloque départemental sur les perturbateurs endocriniens organisé par la Ville du Blanc-Mesnil (16 novembre) pour y présenter le Point Villes-Santé « Réduire l'exposition aux substances préoccupantes dont les perturbateurs endocriniens ».

Le RfVS et de nombreuses Villes-Santé ont participé au colloque en ligne « Réduire l'exposition aux perturbateurs endocriniens : quels enjeux sanitaires ? quels leviers pour les collectivités locales en France ? » co-organisé par le RES, la Ville et Eurométropole de Strasbourg et le CNFPT et dont le RfVS était partenaire (22 novembre). Le colloque a rassemblé plus de 200 participants.

DÉVELOPPER LA PROMOTION DE LA SANTÉ MENTALE ET LA PRÉVENTION À L'ÉCOLE.

Le nouveau rapport du Bureau régional de l'OMS pour l'Europe « Focus on adolescent mental health and well-being in Europe and central Asia », publié le 10 octobre, se base sur les statistiques de l'enquête « Health Behaviour in school aged children » 2021-2022, laquelle étudie les comportements en matière de santé et le contexte social de près de 280 000 garçons et filles âgés de 11, 13 et 15 ans, et ce, dans 44 pays d'Europe et d'Asie centrale, et le Canada. Le rapport met en évidence que la santé mentale et le bien-être des filles sont globalement moins bons que ceux des garçons (satisfaction à l'égard de la vie, bien-être mental, auto-évaluation de l'état de santé, solitude). Ces écarts s'aggravent avec l'âge, les plus mauvais résultats étant observés chez les adolescentes de 15 ans : environ un quart des filles de 15 ans déclarent s'être senties seules la plupart du temps ou en permanence au cours de l'année écoulée, contre environ 1 garçon sur 7.

« Les défis auxquels sont confrontés les jeunes aujourd'hui sont divers et redoutables : cela va de la crise climatique au stress scolaire et aux attentes de la société, en passant par l'influence omniprésente des médias sociaux », docteur Hans Henri P. Kluge, directeur régional de l'OMS pour l'Europe. **Le rapport souligne alors l'importance d'une intervention précoce.** Même si tous les adolescents qui se plaignent d'une mauvaise santé mentale n'ont pas besoin d'un traitement spécialisé, ils risquent d'en avoir besoin un jour si ces plaintes ne sont pas prises en compte immédiatement. Pour ce faire, **les écoles sont considérées comme un espace particulièrement important** car, dans la plupart des pays, elles constituent le premier point de contact pour les adolescents confrontés à des problèmes de santé mentale. **C'est en conférant aux écoles une place centrale dans des programmes de promotion et de prévention que l'on pourrait peut-être obtenir le meilleur retour sur investissement en faveur de la santé mentale de l'enfant et de l'adolescent.** « Notre enquête fait ressortir l'urgente nécessité de mettre en place des interventions mieux adaptées en faveur de la santé mentale des filles et des femmes, dans nos écoles, dans nos foyers et au sein de nos communautés. Et même si les garçons ne signalent pas autant de problèmes de santé mentale, ils doivent être sensibilisés à la manière de détecter les signes de détresse, d'anxiété ou de solitude, chez eux et chez les autres. Ensemble, nous pouvons faire en sorte que la santé mentale soit vraiment prise en compte partout dans notre Région », docteur Kluge.

Pour accéder au rapport (en anglais), [cliquez ici](#).

L'OMS LANCE LA CAMPAGNE « STOP THE LIES ».

La campagne « Stop the lies », qui s'appuie sur les données issues du dernier rapport « The Global Tobacco Industry Interference Index 2023 », vise à dénoncer les stratégies utilisées par l'industrie du tabac en direction des jeunes générations et à sensibiliser les États membres dans la construction et le déploiement de politiques de santé qui permettront de protéger la santé des générations futures et de mettre fin à l'ingérence de l'industrie du tabac. Encore aujourd'hui, l'industrie du tabac tente d'entraver le droit des pays à protéger la santé de leur population en attaquant les gouvernements en justice ou en offrant des incitations financières ou en nature. La moitié des consommateurs de tabac mourant prématurément, le maintien du marché du tabac et de la nicotine dépend fortement du recrutement de nouveaux jeunes consommateurs : les cigarettes mentholées et aromatisées, ainsi que les e-cigarettes au goût de bonbon et au design accrocheur, ont contribué à populariser ces produits auprès de la jeune génération, tout en laissant de nombreux consommateurs inconscients des effets négatifs sur leur santé.

L'OMS s'engage alors à accompagner les pays dans la défense de leurs mesures antitabac. Car même si aujourd'hui, nous savons que le tabac est à l'origine de 25% de tous les cancers et qu'il tue plus de 8 millions de personnes chaque année, l'industrie du tabac continue d'investir d'énormes sommes d'argent dans le lobbying contre les politiques de lutte antitabac.

Pour accéder aux ressources de la campagne, [cliquez ici](#).

« OPERATIONAL FRAMEWORK FOR BUILDING CLIMATE RESILIENT AND LOW CARBON HEALTH SYSTEM ».

En réponse à l'évolution rapide du climat, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a dévoilé un nouveau cadre opérationnel pour construire des systèmes de santé résilients au climat et à faibles émissions de carbone. Publié à l'approche de la prochaine Convention-cadre des Nations Unies sur le climat (COP-28), **ce cadre complet est conçu pour renforcer la résilience des systèmes de santé tout en réduisant simultanément les émissions de gaz à effet de serre pour aider à préserver la santé des communautés du monde entier.**

Pour accéder au rapport (en anglais), [cliquez ici](#).

✿ L'OMS CRÉE UNE COMMISSION POUR FAVORISER LE LIEN SOCIAL.

Mise en place pour une durée de trois ans, la **Commission a pour mission d'étudier le rôle central du lien social dans l'amélioration de la santé des personnes de tous âge.** « *Les taux élevés d'isolement social et de solitude dans le monde ont de graves conséquences sur la santé et le bien-être. Les personnes qui n'ont pas suffisamment de liens sociaux étroits sont davantage exposées au risque d'accident vasculaire cérébral, d'anxiété, de démence, de dépression, de suicide et bien d'autres maladies* », Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, Directeur général de l'OMS. « *Cette commission de l'OMS contribuera à faire du lien social une priorité en santé mondiale et à partager les interventions les plus prometteuses.* »

Le manque de liens sociaux entraîne un risque de décès précoce équivalent, voir supérieur, à d'autres facteurs de risques moins connus, tels que le tabagisme, l'abus d'alcool, l'inactivité physique, l'obésité et la pollution de l'air. **La nouvelle Commission définira un programme mondial sur le lien social** ; en sensibilisant davantage à cette question et en établissant des collaborations qui conduiront à des solutions fondées sur des bases factuelles pour les pays, les communautés et les individus. La Commission, soutenue par un secrétariat basé à l'OMS, tiendra sa première réunion du 6 au 8 décembre 2023, dont le livrable sera un rapport phare qui sera publié à mi-parcours de cette initiative triennale.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

✿ ALLOCUTION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'OMS À L'OCCASION DE LA SÉANCE INFORMELLE DE LA PLÉNIÈRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES – 17 NOVEMBRE 2023.



Dans son allocution, le Directeur Général partage les multiples inquiétudes de l'OMS au sujet de la situation en Israël et en Territoire Palestinien. Il appelle à la fin du conflit, et demande spécifiquement : de garantir un accès sans entrave pour l'acheminement de l'aide humanitaire aux civils de Gaza ; le Hamas à libérer les otages ; à Israël de rétablir l'approvisionnement en eau, en électricité et en carburant ; les deux parties à respecter leurs obligations en vertu du droit international humanitaire ; à la cessation des attaques visant les services de santé et à la protection des patients, des établissements de santé, des infrastructures de santé et des personnels de santé, ainsi que des travailleurs humanitaires.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

LES ACTUALITÉS DE LA DGS ET DE SANTÉ PUBLIQUE FRANCE

✿ PLAN NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE TABAC 2023 > 2027.

Le ministre de la Santé et de la Prévention, Aurélien Rousseau, a présenté, mardi 28 novembre, **le nouveau programme national de lutte contre le tabac pour la période 2023-2027** pour « relever le défi d'une génération débarrassée du tabac dès 2032 ». Pour atteindre cet objectif, le plan s'appuie sur deux piliers principaux : une nouvelle hausse des prix et une extension des lieux sans tabac. « *Les interdictions de fumer et la hausse des prix, cela fonctionne et c'est très efficace* », a expliqué le ministre. « *Cela fait l'objet d'un consensus scientifique au niveau mondial. C'est la mesure la plus efficace contre le tabac, selon l'OMS* ».

Le prix du paquet de cigarettes passera donc à 12 euros en 2025, et atteindra 13 euros en 2026 (contre 11,14 euros en moyenne mi-2023). « *Les espaces sans tabac (qui sont déjà plus de 7 200 à travers plus de 73 départements) sont avant tout le résultat d'un mouvement impulsé localement [...] Le sans tabac sera désormais la norme* », a affirmé le ministre.

Les espaces sans tabac vont alors être généralisés à toutes les plages, forêts, parcs et aux abords de certains lieux publics comme les établissements scolaires. Un second volet du plan prévoit également des mesures pour aider les fumeurs à arrêter. Une expérimentation va permettre aux pharmaciens de donner un accès direct aux traitements de substitution nicotinique, dès le premier trimestre 2024.

Souhaitée par le gouvernement, l'interdiction des cigarettes électroniques jetables à usage unique a été votée par l'Assemblée nationale. Elle doit désormais être soumise au Sénat puis faire l'objet d'une notification à la Commission européenne, qui disposera de six mois pour répondre et donner son avis, notamment sur la proportionnalité de l'interdiction.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

✿ PUBLICATION DU RAPPORT AU PARLEMENT 2023 SUR LES EXPÉRIMENTATIONS INNOVANTES EN SANTÉ.

Le dispositif Article 51 de la loi de financement de la sécurité sociale (LFSS) qui permet aux professionnels de santé, grâce à des dérogations à certaines règles de droit commun, d'expérimenter de nouvelles manières de prendre en charge les patients, de mettre en place de nouvelles coopérations pluri professionnelles ou encore de renforcer les actions de prévention - fête ses cinq ans. Depuis, le nombre de projets autorisés a connu une très nette progression, passant de 42 en 2019 à 144 en 2023. Les thématiques traitées sont nombreuses et les projets contribuent à mettre l'innovation au service des grandes priorités nationales : prévention, cancer, santé mentale, maladies chroniques, obésité, perte d'autonomie, addictions, santé des enfants, périnatalité, qualité de la prescription, lutte contre les inégalités de santé... **Ce sixième rapport revient sur les cinq années de l'Article 51, ses 144 expérimentations, ses méthodes, ses outils, son évaluation et ses communautés de pratiques.**

Pour accéder au rapport, [cliquez ici](#).

Pour accéder aux annexes, [cliquez ici](#).

✿ JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LE SIDA.



À l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le sida, **Santé publique France a publié les indicateurs de la surveillance du VIH et des infections sexuellement transmissibles (IST) bactériennes** en France actualisés pour l'année 2022. Ceux-ci montrent une augmentation du nombre de dépistages qui dépasse le niveau atteint en 2019, avant la pandémie de COVID-19. Si le nombre de diagnostics du VIH est en baisse par rapport à 2019, il continue en revanche d'augmenter pour les autres IST. Pour inciter à recourir aux outils de prévention (préservatifs, PrEP, TPE, TasP, vaccins, dépistage), **Santé publique France, en partenariat avec le ministère de la Santé et de la Prévention, diffuse depuis le 24 novembre, le second volet de la campagne « Tout le monde a des questions sur sa sexualité ».** Déclinée en TV, digital et affichage, elle retranscrit les questions les plus courantes sur la protection pour les IST et fait la promotion de la gratuité de certains outils de prévention. Afin de soutenir les professionnels de santé et les autres acteurs de terrain dans leurs pratiques, Santé publique France met également à disposition différents outils (brochures, affichettes, romans photos, etc.), téléchargeables et disponibles à la commande.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

✿ LE RAPPORT ANNUEL 2022 DE SANTÉ PUBLIQUE FRANCE EST EN LIGNE.

Les équipes de Santé publique France partagent les temps forts de leurs travaux et de leurs engagements pour la santé de tous. Par ce rapport, l'agence s'engage à conserver et à nourrir l'écoute et le dialogue qui lui permettent chaque jour d'améliorer la robustesse de ses travaux en faveur de la santé des Français. Être au plus proche des bénéficiaires permet à Santé publique France de mieux comprendre et d'analyser les enjeux d'aujourd'hui et de demain, d'agir concrètement pour y faire face et de construire la confiance.

Pour accéder au rapport annuel, [cliquez ici](#).

✿ SANTÉ PUBLIQUE FRANCE PRÉSENTE LA SAISON 2 DU PROGRAMME « LES 1 000 PREMIERS JOURS DE BÉBÉ ».

En partenariat avec M6, neuf interviews d'experts menés par le journaliste Xavier de Moulins expliquent en quoi les 1 000 premiers jours de bébé sont si importants. Les thématiques abordées au fil des neuf épisodes, diffusés sur M6, 6Ter et 6play, vont du développement grâce aux interactions à la sensibilité de l'organisme du bébé, en passant par la construction des habitudes alimentaires et la sécurité affective.



Dans le cadre de la politique des 1 000 premiers jours de l'enfant, **Santé publique France a également publié un guide proposant des repères pour l'implantation et le déploiement d'intervention de prévention précoce à domicile (IPPAD) destiné aux décideurs et aux professionnels de terrain** souhaitant développer, implanter ou améliorer ce type d'interventions. Ce rapport est une première étape dans la volonté de l'Agence d'accompagner les acteurs à développer des IPPAD. Sur la base des enseignements tirés de ce dernier, Santé publique France va mener une concertation avec les acteurs concernés afin d'élaborer un guide pratique pour les professionnels de terrain, les financeurs et les décideurs politiques. Ce guide permettra d'apporter un soutien scientifique et méthodologique aux promoteurs des interventions pour que le plus grand nombre de familles concernées puissent bénéficier de ces services.

Pour accéder à l'ensemble des rapports, [cliquez ici](#).

Pour accéder au rapport « Repères », [cliquez ici](#).

APPELS À PROJETS, À COMMUNICATIONS.

- **L'appel à communications du congrès 2024 de la Fédération Addiction qui portera sur « Addictions et sciences : mieux comprendre pour mieux accompagner » est ouvert.** Pour rappel, le congrès se tiendra à Bordeaux, les 13 et 14 juin 2024. La Fédération Addiction construit le programme de son congrès sur la base des actions de terrain : projets, innovations, recherches... Cet appel s'adresse à toutes les personnes et les structures qui souhaitent contribuer à la construction du programme. **Date limite de soumission : 10 janvier.**

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- **Pour la seconde année consécutive, l'INCa lance l'appel à projets « Réduire les expositions dans les établissements accueillant des jeunes : concevoir des politiques et agir maintenant – Plan Zéro Exposition ».** Cet appel à projets vise à accompagner les collectivités territoriales et les établissements d'accueil des publics jeunes dans la conception et la réalisation de politiques et projets de réduction des risques d'exposition aux facteurs de cancers et de promotion de la santé. Il constitue un appui pour déployer des actions concrètes inscrites dans des démarches pérennes à l'échelle du territoire. **Les dossiers de candidature doivent être déposés au plus tard le mardi 06 février à 16h, sur la plateforme de l'INCa.** Un webinar de présentation de l'appel à projets, se tiendra le 07 décembre (inscription et information par mail > iprota@institutcancer.fr).

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- **L'IReSP lance une seconde édition de son appel à actions structurantes pour soutenir les réseaux de recherche sur les conduites addictives (avec ou sans substances).** Cet appel vise à diversifier les modalités de soutien à la recherche en soutenant des réseaux de recherche sur les conduites addictives en priorité sur tabac, alcool, cannabis et cocaïne, mais aussi sur les autres substances psychoactives, les comportements avec possible pouvoir addictif, ainsi que sur les polyconsommations. Les actions pourront durer entre 12 et 36 mois pour un financement de 10 000€ à 300 000€. **Le dépôt de candidatures doit se faire au plus tard le jeudi 29 février 2024 à 12h.**

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- **L'INCa ouvre l'appel à projets recherche 2024 « Prévenir, repérer, accompagner : avant, pendant et après la maladie ».** L'appel vise à développer une recherche innovante et pluridisciplinaire dans le champ des cancers en RISP, SHS et SP, à tous les temps de la maladie : de la prévention primaire à la prévention quaternaire, en passant par le dépistage et la prise en charge / prise en soins des patients atteints de cancer et leur entourage ; contribuant ainsi à la production et la transférabilité de données probantes.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- **Le 22 novembre a été lancé le 7e appel à projets du fonds mobilités actives.** Cet appel à projets, doté de 125 M€, prolonge le soutien financier des maîtres d'ouvrage dans leur réalisation d'itinéraires cyclables sécurisés et la résorption de discontinuités d'itinéraires. L'appel à projets est ouvert à tous les maîtres d'ouvrage publics, notamment les communes, les départements, les groupements de collectivités, les autorités organisatrices de la mobilité, les établissements publics de coopération intercommunale, les aménageurs publics et les établissements publics d'aménagement, dès lors que le projet s'inscrit dans une politique cyclable cohérente à l'échelle du territoire et qu'il respecte les recommandations techniques élaborées par le Cerema. Une attention toute particulière sera accordée aux territoires peu denses et aux outre-mer pour lesquels l'effet levier des aides de l'État est le plus marqué, ainsi qu'aux quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV).

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- **L'INCa lance la première édition de son Trophée « Collectivités et prévention des cancers ».** L'appel vise à identifier et à promouvoir les actions innovantes menées par les collectivités territoriales en matière de prévention des cancers et de promotion de la santé. Sous forme d'appel à candidatures, ce Trophée permettra de repérer, étudier et valoriser les programmes ou actions de prévention des cancers mis en oeuvre par les collectivités, qui se distinguent par leur qualité et leur pertinence. Une remise du ou des prix sera organisée lors d'un événement porté par l'Institut dans le courant de l'année 2024. **Les candidatures doivent être adressées avant le 01 mars 2024.** L'ensemble des documents demandés doivent être soumis à prevention.territoires@institutcancer.fr.

Pour accéder aux pièces constitutives, [cliquez ici](#).

Pour plus d'informations, contactez Claire Jolie cjolie@institutcancer.fr ou Alexandre Cobigo acobigo@institutcancer.fr

ACTIVITÉ PHYSIQUE ET MOBILITÉS.

- **Promouvoir la santé au sein des clubs sportifs : MOOC en ligne.** Au-delà d'offrir des opportunités de pratique d'activité physique, les clubs sportifs peuvent jouer un rôle fondamental pour améliorer ou préserver la santé de leurs membres. Santé publique France, l'Université Côte d'Azur et l'Université de Lorraine, sous le parrainage du ministère des Sports, des Jeux Olympiques et Paralympiques proposent une formation pour les acteurs du milieu sportif (dirigeants, entraîneurs, bénévoles etc.) qui souhaitent développer un projet de promotion de la santé au sein du club sportif. L'approche pédagogique repose sur des exercices et mises en situation pratiques, pour appliquer les éléments théoriques. Ils seront complétés par des témoignages de clubs de sport, des études de cas et des outils, ainsi que des échanges entre participants (démarche PROSCeSS). Démarrant le 8 janvier 2024, et nécessitant un investissement de trois heures hebdomadaires sur quatre semaines, cette formation en ligne sera disponible gratuitement via la plateforme FUNMOOC.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- **La FUB vient de publier une nouvelle note de position « Assurer la sécurité des cyclistes en milieu rural ».** Fruit d'un an de travail, elle rassemble des recommandations pragmatiques, efficaces et sobres à destination des collectivités locales pour développer la pratique du vélo en milieu rural en toute sécurité.

Pour accéder à la note, [cliquez ici](#).

- **Le mardi 21 novembre, la ministre des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques a officiellement présenté la Grande Cause Nationale 2024 dédiée pour la première fois à l'activité physique et sportive.** L'idée est de profiter de l'élan des Jeux olympiques et paralympiques pour inciter les Français à adopter des modes de vie moins sédentaires. La GCN se fixe trois objectifs : mettre le sport au cœur des politiques publiques, de l'interministérialité et du pacte républicain ; mobiliser les acteurs du sport et toutes les forces vives du pays pour valoriser la place du sport en France ; inciter les Français à faire davantage d'activité physique et sportive. Pour marquer les esprits, à l'image des 5 fruits et légumes par jour, un repère simple, accessible et fédérateur est lancé « Bouge 30 minutes par jour ». Un fonds de soutien à hauteur de 5 millions d'euros, géré par l'Agence nationale du Sport (ANS), abondé par l'État et des acteurs publics et privés, sera par ailleurs créé, et une stratégie de labellisation GCN2024 pour mettre en valeur les initiatives va être déployée.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- **Le Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 et l'ANDES ont publié une nouvelle édition du guide des initiatives locales Terre de Jeux 2024.** L'objectif de ce guide est d'aider les élus locaux à trouver des sources d'inspiration pour leurs actions et leur mobilisation à partager avec le plus grand nombre. Cette édition marque à nouveau la grande diversité territoriale des actions avec l'ensemble des régions métropolitaines et les territoires d'Outre-mer.

Pour consulter le guide, [cliquez ici](#).

ADDICTIONS.

- **La Fédération Addiction met à disposition les supports de communication pour le Dry January 2024.** Les signataires de la charte des partenaires peuvent adapter les supports, voire créer les leurs et y apposer le logo « Dry January » à la condition de respecter les éléments de la charte.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- **L'Onaps et la MILDECA ont publié un mémento capitalisant des projets de prévention primaire qui recourent à l'activité physique pour prévenir la consommation de produits, ainsi que des projets d'intervention intégrant de l'activité physique dans la prise en charge d'usagers dépendants.** Issues d'entretiens semi-directifs, cinq fiches prévention et six fiches prise en charge permettront de découvrir des projets inspirants sur le territoire national.

Pour accéder aux fiches et au rapport, [cliquez ici](#).

CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET BIODIVERSITÉ.

- À la demande du Gouvernement, **une commission spécialisée a été créée pour suivre la planification écologique.** La commission va permettre, pendant 3 ans, d'échanger et de travailler sur la mise en œuvre de la planification écologique, notamment dans les territoires. En tant qu'organe de consultation et de négociation, elle assurera un rôle de remontée d'informations de terrain, d'observation et de suivi.

- **Le 27 novembre, la première ministre Elisabeth Borne, le ministre de la Transition écologique Christophe Béchu et la secrétaire d'État Sarah El Haïry ont présenté la version finale de la « stratégie nationale biodiversité » (SNB),** quarante mesures qui constituent la nouvelle feuille de route française pour sauvegarder la nature à l'horizon 2030. En juillet, la première ministre avait annoncé que 264 millions d'euros de crédits supplémentaires allaient être consacrés à la biodiversité.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- **La ministre de la Transition énergétique, Agnès Pannier-Runacher, a lancé une consultation publique dans le cadre des travaux sur la Stratégie française énergie-climat**, dont la prochaine programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) qui définira la politique énergétique de la France pour les dix prochaines années (2024-2035). Organisée pour une durée d'un mois, cette consultation doit permettre à chacun de s'exprimer sur les grandes orientations de cette stratégie, sur laquelle sept groupes de travail lancés par la ministre ont travaillé ces derniers mois. **Envoyez vos contributions jusqu'au vendredi 22 décembre, à l'adresse mail suivante :** strategie-energie-climat@developpement-durable.gouv.fr
- **Dans le cadre de la Journée mondiale de l'enfance du 20 novembre, l'UNICEF France a créé une multitude de ressources pour se mobiliser en faveur des droits de l'enfant :** rapport de l'UNICEF expliqué aux enfants, outil pour les enseignants, dossiers pédagogiques pour accompagner la lecture, jeu de cartes, etc.

Pour accéder aux ressources, [cliquez ici](#).

COMPÉTENCES PSYCHOSOCIALES.

- **Le Site REssource NAtionale sur les compétences psychosociales (sirena cps) sera bientôt en ligne.** Initié en 2021, sirena cps est un projet porté par la Fnes et financé par la Caisse nationale d'assurance maladie (Cnam) dans le cadre du Fonds de lutte contre les addictions. Piloté par le siège de la Fédération, ce projet vise la création d'un site ressource national. La journée de lancement de sirena cps se tiendra le 11 décembre 2023 en présentiel, sur le Campus Condorcet à Aubervilliers. Le nombre de place étant limité, l'inscription est obligatoire avant le 06 décembre.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

ENFANCE, JEUNESSE.

- **À l'occasion de la journée internationale des droits de l'enfant, la Première ministre, Elisabeth Borne s'est rendue à l'Office des mineurs (OFMIN), puis dans les locaux de l'association « L'Enfant bleu » pour échanger sur les mesures de lutte contre les violences faites aux enfants.** Elle a ensuite présidé le 3e Comité interministériel à l'enfance (CIE), qui marque un nouveau cap dans la mobilisation du Gouvernement en plaçant une nouvelle fois les enfants au cœur des politiques publiques. **La Première Ministre a également présenté le nouveau Plan 2023-2027 pour lutter contre les violences faites aux enfants avec quatre objectifs :** renforcer les moyens de ceux qui protègent les enfants, assurer une meilleure prise en charge des enfants victimes de violence, améliorer la formation sur toutes les formes de violence, sensibiliser les citoyens avec le déploiement d'une campagne de communication annuelle sur les violences.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

PRÉVENTION DES CANCERS.

- **« Ma ville se Ligue », un dispositif innovant spécialement pensé dans une stratégie de travail et de relations publiques avec les élus locaux.** Ce dernier a pour principal objectif de : prévenir les principaux facteurs de risque de cancer selon une approche socio-écologique en développant des environnements favorables à la santé. La Ligue met à disposition 16 fiches pédagogiques autour de la maladie, de l'éducation, des soins de support et surtout, sur l'amélioration de notre milieu de vie. Ces fiches pédagogiques permettent d'en savoir plus sur les actions locales pour engager les maires dans la lutte contre le cancer !

Pour consulter la lettre, [cliquez ici](#).

SANTÉ-ENVIRONNEMENT.

- **Tous les mois, l'observatoire des espèces à enjeux pour la santé humaine publie une lettre d'information.**

Pour consulter les lettres, [cliquez ici](#).

- **Le CNFPT a publié un livret thématique afin de présenter toute son offre de service en lien avec la santé-environnement.** Il permet d'identifier facilement les formats de formations (présentiel ou distanciel), les webinaires dédiés, les ressources formatives accessibles à l'ensemble des agents territoriaux. Une offre relative aux méthodes et outils d'aide à la décision afin de comprendre les enjeux en santé publique et se situer dans le contexte de la transition écologique et de l'urgence du changement climatique est également disponible.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- **La communauté Environnement-Santé du Cerema vous propose de participer à un webinaire organisé avec les acteurs des Quartiers de demain, le 08 décembre de 09h30 à 13h30.** Venez rencontrer les professionnels de l'aménagement opérationnel et partager vos expériences pour favoriser la prise en compte des enjeux de santé dans vos projets ! Les inscriptions sont gratuites mais obligatoires.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- **En partenariat avec les ARS et Régions Bretagne et Pays de la Loire, les ORS Bretagne et Pays de la Loire ont publié un guide d'accompagnement des collectivités dans la réalisation d'un diagnostic local.** Le guide « Intégrer la santé environnementale dans les politiques locales : guide d'accompagnement des collectivités dans la réalisation d'un diagnostic local en Bretagne et en Pays de la Loire » est conçu en trois parties : les concepts en matière de santé environnementale et les étapes clés de la démarche, les données à mobiliser et comment les analyser, d'autres ressources mobilisables pour aller plus loin.
- **Le ministère de la Santé et de la Prévention lance une nouvelle campagne nationale « Pour ma santé, je dis oui au numérique ».** Cette campagne est présente en ligne, sur les sites partenaires, sur les réseaux sociaux et par le biais de journées régionales dédiées. Elle met en avant quatre courtes vidéos axées sur l'éthique des outils numériques en santé : principes éthiques liés à la téléconsultation, recommandations éthiques de la téléexpertise, comment être acteur de son parcours de santé, consentement au traitement des données de santé.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- **La Haute Autorité de Santé a publié sa feuille de route santé-environnement** et donne un cadre stratégique et opérationnel à son engagement d'intégrer, structurellement et sur le long terme, ces enjeux dans l'ensemble de ses missions et travaux. L'enjeu est de pouvoir aboutir à l'élaboration d'une stratégie à long terme pour la mise en place d'actions autour des trois missions de la HAS : évaluer, recommander et mesurer.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

SANTÉ PUBLIQUE.

- **Le nouveau numéro de la lettre Stratégie de l'Ademe aborde l'approche selon les « modes de vies » face aux enjeux climatiques.** Au sommaire : Données clés pour comprendre l'intérêt d'une approche « modes de vie » ; L'approche « modes de vie » : soutenir et engendrer les transformations collectives ; Des outils pour transformer les modes de vie en Pays de la Loire.

Pour accéder à la lettre, [cliquez ici](#).

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- **La SFSP a mis en ligne les présentations utilisées au cours des sessions de communications orales et partenaires, ainsi que les communications affichées dans le cadre de l'édition 2023 de son congrès.**

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

VIEILLISSEMENT.

- **Aurore Bergé, ministre des Solidarités et des Familles, a présenté la stratégie interministérielle consacrée au Bien Vieillir, le 17 novembre.** La nouvelle stratégie interministérielle vise à favoriser l'autonomie et la solidarité entre générations en 4 axes : prendre en compte de nouveaux besoins et reconnaître la place des seniors ; donner le choix de vieillir où l'on souhaite ; accompagner les solidarités entre générations ; garantir les droits et la participation des citoyens âgés.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).